



## Comité Lyonnais de Bridge

100 route de Paris

69260 CHARBONNIERES LES BAINS

☎ : 04.78.42.10.89

Mail : [secretariat.colybridge@gmail.com](mailto:secretariat.colybridge@gmail.com)

Site : [colybridge.fr](http://colybridge.fr)

### Convocation : 1/2 Finale B Trophée de France

Les détails d'organisation ci-dessous constituent votre convocation à cette compétition.

**Date :** Samedi 21 mars 2026

**Lieu :** Maison du Bridge  
100 route de Paris  
69260 Charbonnières-Les-Bains  
Tél : 04.78.42.10.89

**ATTENTION : le stationnement en dehors du parking couvert vous expose à une amende de 135 €.**

**Nombre d'équipes :** 14 équipes

**Organisation :** 6 matches de 6 donnes avec handicap

*Handicap : pour chaque match l'équipe qui a l'IC le plus faible débute avec un bonus d'IMPs correspondant à l'écart d'IC entre les 2 équipes divisé par 13,3 (généralement entre 0 et 8 IMPs)*

**Droits de table :** 80 € par équipe (par chèque)

**Horaires :** Les équipes doivent se présenter au moins 15 minutes avant la compétition

13 h 00 – 14 h 05 – 15 h 10 – 16 h 15 – 17 h 20 – 18 h 25  
(fin vers 19 h 30)

**Arbitre :** Esteban VALLET : 06.31.75.38.75

**Nombre de qualifiés :** environ 7 qualifiés

**Finale de Comité :** Le samedi 25 avril 2026 à la MdB de Charbonnières-Les-Bains

**Veuillez noter qu'il est obligatoire d'avoir une feuille de convention remplie.  
Tous les participants doivent être à jour de licence.**

Si pour un cas de force majeure, votre équipe venait à déclarer forfait, je vous prie de prévenir le plus rapidement possible le secrétariat du Comité. Si cette défection survenait le jour de l'épreuve, prévenez l'arbitre.

Bien cordialement.

Godefroy de Tessières

☎ 06.23.14.62.55 – Mail : [godefroy.de.tessieres@colybridge.fr](mailto:godefroy.de.tessieres@colybridge.fr)

- **Pour accéder à nos locaux :**

Dirigez-vous vers le fond des Halles, et passez la porte située vers le magasin Bouillet (*pâtisserie*) pour accéder aux ascenseurs (**2<sup>ème</sup> étage**).

**Le dimanche** : les Halles sont fermées et vous devrez passer par l'arrière du bâtiment (*vers un grand bac poubelles*). La porte d'entrée se trouve avant l'escalier de secours et le **code d'accès** est le : **1769**.

- **Nous vous rappelons** qu'il est interdit d'introduire des boissons autres que de l'eau et de se restaurer dans les salles de jeu.

**Par décision du Bureau Exécutif**, l'introduction de boissons alcoolisées est strictement interdite au sein de la Maison du Bridge.

- **Pour vous garer : le parking est signalé après l'esplanade des Halles de l'Ouest.**

Garez votre voiture au **4<sup>ème</sup> sous-sol** du bâtiment des Halles. Il est entièrement réservé aux bridgeurs au tarif préférentiel de 6 € (forfait)